



santé
famille
retraite
services

Réf. : PV/JPM/LC
087-15

MAIRIE DE GOURDON
Madame la MAIRE
PLACE SAINT-PIERRE
BP 30017
46300 GOURDON

Albi, le 16 septembre 2015

Madame,

Afin de permettre à ses adhérents une relation rapprochée avec ses services médicaux, sociaux et de protection sociale, la MSA Midi-Pyrénées Nord accueille régulièrement des habitants de votre commune et de ses environs dans ses locaux situés 2 rue Joseph Cales à Gourdon.

Ainsi, sur l'année 2014, plus de 2500 adhérents ont été reçus au seul titre de la protection sociale, sans compter les rendez-vous personnalisés avec nos travailleurs sociaux et médecins.

Dans le cadre de la mise en accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap, la MSA a engagé un plan d'aménagement de cette agence.

Ces travaux sont basés sur un rapport de diagnostic de l'accessibilité de notre agence de Gourdon établi par un organisme spécialisé. Une partie des travaux est déjà réalisée, les autres actions étant inscrite dans notre Agenda d'Accessibilité Programmé qui sera transmis à la préfecture de notre siège d'ici la fin du mois de septembre, comme le prévoit les textes.

Toutefois, certains obstacles à l'accessibilité de cette agence sont situés sur la voirie et interdisent l'accès de celle-ci aux personnes à mobilité réduite.

Aussi, nous souhaiterions connaître les dispositions que votre commune prévoit de mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité de son espace public au voisinage de notre agence. Pour cela, nous nous permettons de vous transmettre les fiches de préconisations du rapport qui concernent ces obstacles de voirie.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent COLLET,

Pour nous écrire :

MSA Midi-Pyrénées Nord

RODEZ - 17 avenue Victor Hugo - 12022

CAHORS - 159 rue du Pape Jean XXIII - 46014

ALBI - 14 rue de Ciron - 81017

MONTAUBAN - 180 avenue Marcel Unal - 82014

Téléphone : 05 63 21 61 00

Fax : 05 63 21 61 00

www.msa-mpn.fr

MSA MPN

180 avenue Marcel Unal

82014 MONTAUBAN cedex

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site
Agence de Gourdon

Localisation
**2 Rue Jean Joseph Cales
GOURDON**

Obstacle critique n° **C1.1**

Fonction Abords
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Piéton

Description



Largeur du cheminement inférieure à 1.40 m

Principe

L'élargissement d'un trottoir passe par une étude voirie approfondie émanant des services techniques de la commune.

Voir avec les services techniques de la ville.



*Arrêté du 16 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)
article 1 - 3° Profil en travers*

ETUDE VOIRIE APPROFONDIE NECESSAIRE

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site

Agence de Gourdon

Localisation

2 Rue Jean Joseph Cales
GOURDON

Obstacle critique n°

C1.2

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Piéton

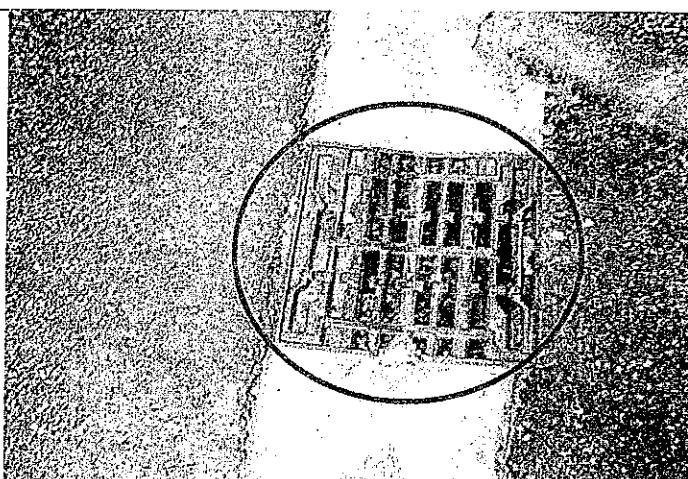
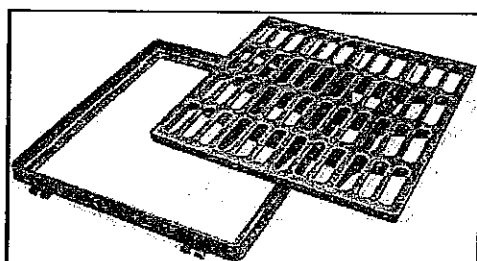
Description

Présence d'une grille à baïonnette avec trous ou fentes supérieurs
à 2 cm dans le cheminement



Principe

Remplacer la grille existante par une grille conforme avec un maillage inférieur à 2 cm.



Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)
Article 1 - 8° Equipements et mobiliers sur cheminement

GRILLE - remplacement	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
nombre de grille(s)	1				
Fourniture et pose d'une grille de 30x30					
TOTAL				300	oct-11

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site

Agence de Gourdon

Localisation

2 Rue Jean Joseph Cales
GOURDON

Obstacle critique n°

C1.3

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Piéton

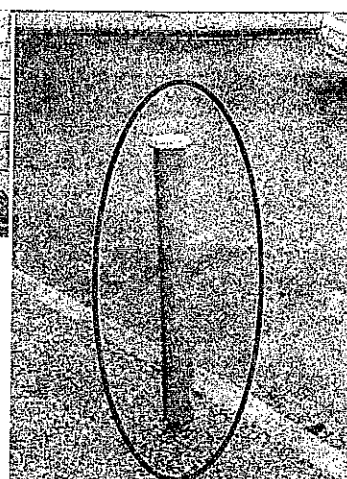
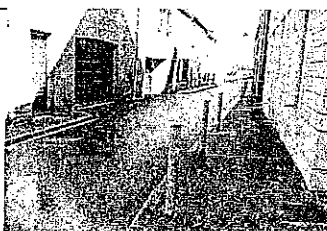
Description



Hauteur du potelet inférieure à 1.20 m

Principe

Poser un potelet conforme d'une hauteur de 1.20 m avec l'extrémité contrastée.



Arrêté du 16 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)

Article 4 - 3° Equipements et mobiliers sur cheminement

POTELET - remplacement	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
	15				
dépose potelet existant					
pose potelet conforme					
raccord et finition					
TOTAL				6 000	oct-11

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site

Agence de Gourdon

Localisation

2 Rue Jean Joseph Cales
GOURDON

Obstacle critique n°

C1.4

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Piéton

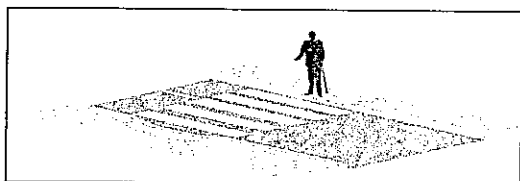
Description



Absence de traversée de chaussée

Principe

Poser des bandes podotactiles adhésives de chaque côté de la traversée avec et réaliser le marquage de la traversée.



Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)

Article 1 - 4° Traversées pour piétons et 5° Réseaux

PASSAGE PIETON - création	qtés	estim	détail	TOTAL € HT	mois de référence
	estim	unit HT	€ HT		
nombre de traversée(s)	1				
décapage					
fond de forme grave ciment					
raccords d'enrobé					
marquage de la traversée, finitions					
pose de bandes podotactiles					
TOTAL				1 300	oct-11

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site

Agence de Gourdon

Localisation

2 Rue Jean Joseph Cales
GOURDON

Obstacle critique n°

C1.5

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Piéton

Description

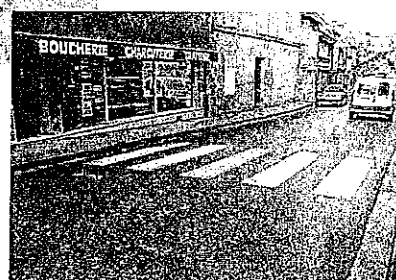


Absence de bateaux de chaque côté de la traversée

Absence de bandes podotactiles de chaque côté de la traversée

Principe

Réaliser un bateau de 140cm de largeur de chaque côté de la traversée avec bandes podotactiles adhésives.



Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)

Article 1 - 4° Traversées pour piétons et 6° Réseau ts

PASSAGE PIETON - modification existant	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
nombre de traversée(s)	2				
bordure dépose-repose	4				
décapage					
fond de forme grave ciment					
raccords d'enrobé					
pose de bandes podotactiles	4				
TOTAL				3 500	oct-11

MAÎTRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site

Agence de Gourdon

Localisation

2 Rue Jean Joseph Cales
GOURDON

Obstacle critique n°

C2

Fonction Abords

PRKG (PARKING) - Réserve place

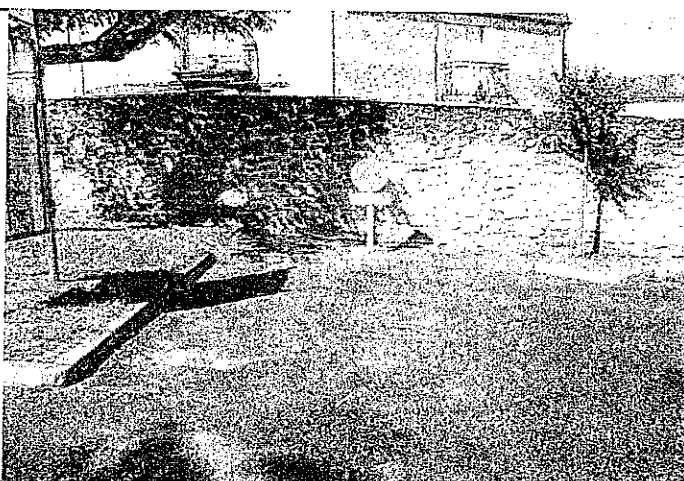
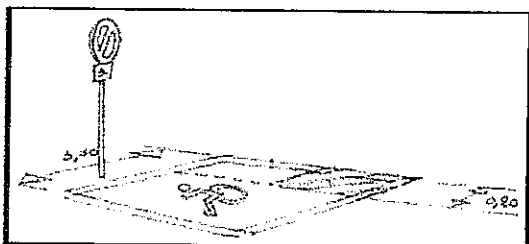
Description



Marquage au sol de la place réservée non-conforme (dégradé)

Principe

Marquer la place au sol de façon
contrastée sur une largeur de 3,30m.



Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)

Article 1 - 8° Stationnement réservé

STATIONNEMENT - marquage	qtés	estim	détail	TOTAL	mois de référence
	estim	unit HT	€ HT		
nombre de place(s)	1				
marquage au sol (3,30m x 5,50m)					
TOTAL				800	oct-11

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site

Agence de Gourdon

Localisation

2 Rue Jean Joseph Cales
GOURDON

Obstacle critique n°

C3.1

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis parking place vers entrée

Description

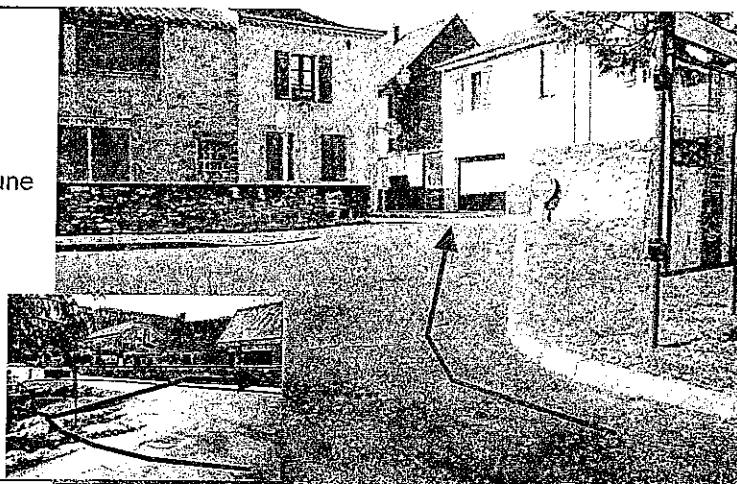


**Absence de cheminement piéton adapté aux utilisateurs de fauteuil roulant :
pente du cheminement excessive**

Principe

Baliser au sol un cheminement afin de contourner la pente.
Réaliser un marquage au sol à la peinture routière. (longueur de 1m sur une largeur de 10cm)

Créer un bateau de liaison pour accéder au trottoir de 140cm de largeur et le peindre d'une couleur contrastée par rapport à son environnement immédiat.



Arrêtés du 1er août 2006 et du 30 novembre 2007

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs - Paragraphe II . 3 sécurité d'usage

MARQUAGE - création	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
Longueur du cheminement	13 ml env				
tracé et implantation					
marquage des bandes à la peinture routière					
				390	oct-11

SOUS-RESERVE DE DIFFICULTES TECHNIQUES RESEAUX ET DES AUTORISATIONS DES SERVICES DE LA VOIRIE.

CHEMINEMENT - création bateau	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
nombre de bateau(x)	1				
bordure dépose-repose					
décapage					
fond de forme grave ciment					
raccords d'enrobé					
peintures, finitions					
TOTAL				580	oct-11

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site

Agence de Gourdon

Localisation

2 Rue Jean Joseph Cales
GOURDON

Obstacle critique n°

C3.2

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis parking place vers entrée

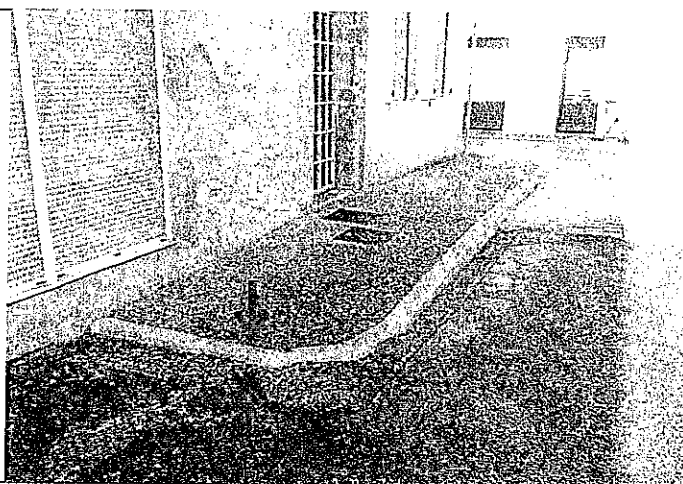
Description

Présence d'un ressaut supérieur à 2 cm dans le cheminement



Principe

Chanfreiner le ressaut à 1 pour 3, sur une hauteur maximale de 4 cm.



Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)

Article 1 - 5° Ressauts

RESSAUT - chanfrein	qtés	estim	détail	TOTAL € HT	mois de référence
	estim	unit HT	€ HT		
nombre de ressaut(s)	1				
meulage de l'arrête					
peintures, finitions					
TOTAL				330	oct-11

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site

Agence de Gourdon

Localisation

2 Rue Jean Joseph Cales
GOURDON

Obstacle critique n°

C3.3

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis parking place vers entrée

Description

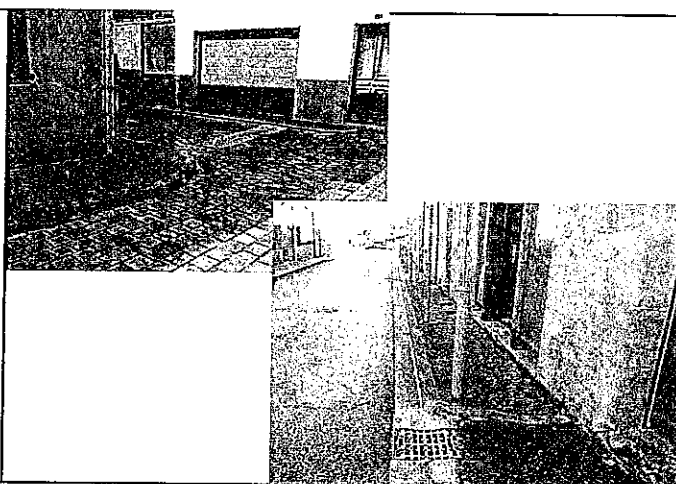


Largeur du cheminement inférieure à 1.40 m

Principe

L'élargissement d'un trottoir passe par une étude voirie approfondie émanant des services techniques de la commune.

Voir avec les services techniques de la ville.



Arrêté du 16 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)

Article 1 - 3° Profil en travers

ETUDE VOIRIE APPROFONDIE NECESSAIRE

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site

Agence de Gourdon

Localisation

2 Rue Jean Joseph Cales
GOURDON

Obstacle critique n°

C4

Fonction Entrée

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Parvis entrée

Description

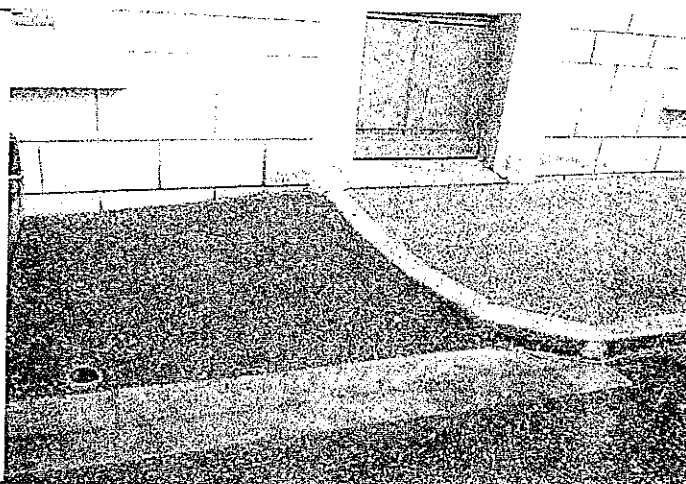


Absence de palier horizontal devant la porte

Principe

La reprise d'un trottoir passe par une étude voirie approfondie émanant des services techniques de la commune.

Voir avec les services techniques de la ville.



Arrêtés du 1er août 2006 et du 30 novembre 2007

Article 10 - Dispositions relatives aux portes, portiques et oses - paragraphe II.1 - annexe 2

ETUDE VOIRIE APPROFONDIE NECESSAIRE



santé
famille
retraite
services

Réf. : PV/JPM/LC
087-15

MAIRIE DE CASTRES
Monsieur le MAIRE
RUE DE HOTEL DE VILLE
BP 10406
81108 CASTRES Cedex

Albi, le 16 septembre 2015

Monsieur,

Afin de permettre à ses adhérents une relation rapprochée avec ses services médicaux, sociaux et de protection sociale, la MSA Midi-Pyrénées Nord accueille régulièrement des habitants de votre commune et de ses environs dans ses locaux situés 7 bis allée Corbière à Castres.

Ainsi, sur l'année 2014, plus de 8700 adhérents ont été reçus au seul titre de la protection sociale, sans compter les rendez-vous personnalisés avec nos travailleurs sociaux et médecins.

Dans le cadre de la mise en accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap, la MSA a engagé un plan d'aménagement de cette agence.

Ces travaux sont basés sur un rapport de diagnostic de l'accessibilité de notre agence de Castres établi par un organisme spécialisé. Une partie des travaux est déjà réalisée, les autres actions étant inscrite dans notre Agenda d'Accessibilité Programmé qui sera transmis à la préfecture de notre siège d'ici la fin du mois de septembre, comme le prévoit les textes.

Toutefois, certains obstacles à l'accessibilité de cette agence sont situés sur la voirie et interdisent l'accès de celle-ci aux personnes à mobilité réduite.

Aussi, nous souhaiterions connaître les dispositions que votre commune prévoit de mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité de son espace public au voisinage de notre agence. Pour cela, nous nous permettons de vous transmettre les fiches de préconisations du rapport qui concernent ces obstacles de voirie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent COLLET,

MSA Midi-Pyrénées Nord

RODEZ - 17 avenue Victor Hugo - 12022

CAHORS - 159 rue du Pape Jean XXIII - 46014

ALBI - 14 rue de Ciron - 81017

MONTAUBAN - 180 avenue Marcel Unal - 82014

Téléphone : 05 63 36 86 00

Fax : 05 63 21 61 00

www.msa-mpn.fr

Pour nous écrire :

MSA MPN

180 avenue Marcel Unal

82014 MONTAUBAN cedex

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site
Antenne Castres

Localisation
7 bis, allées Corbières
CASTRES

Obstacle critique n° C1

Fonction Abords
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Voirie

Description



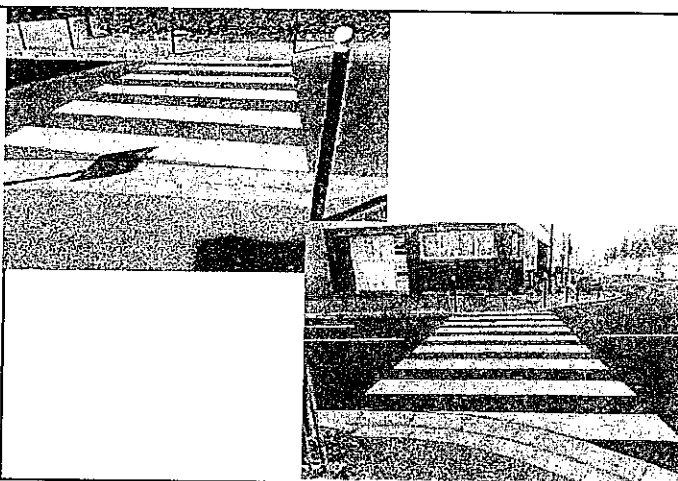
Absence de bandes podotactiles de chaque côté de la traversée

x2

Principe

Poser une bande podotactile adhésive à 50 cm en amont de la chaussée, et ce de chaque côté de la traversée.

x2 traversées



Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)

Article 1 - 4° Traversées pour piétons

BANDE PODOTACTILE - pose	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
nombre de bande(s)	4				
fourniture et pose bande podotactile					
TOTAL				1 670	oct-11



santé
famille
retraite
services

Réf. : PV/JPM/LC
087-15

MAIRIE DE FIGEAC
Monsieur le MAIRE
RUE DE COLOMB
BP 205
46106 FIGEAC Cedex

Albi, le 16 septembre 2015

Monsieur,

Afin de permettre à ses adhérents une relation rapprochée avec ses services médicaux, sociaux et de protection sociale, la MSA Midi-Pyrénées Nord accueille régulièrement des habitants de votre commune et de ses environs dans ses locaux situés 8 avenue Carmes à Figeac.

Ainsi, sur l'année 2014, plus de 3300 adhérents ont été reçus au seul titre de la protection sociale, sans compter les rendez-vous personnalisés avec nos travailleurs sociaux et médecins.

Dans le cadre de la mise en accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap, la MSA a engagé un plan d'aménagement de cette agence.

Ces travaux sont basés sur un rapport de diagnostic de l'accessibilité de notre agence de Figeac établi par un organisme spécialisé. Une partie des travaux est déjà réalisée, les autres actions étant inscrite dans notre Agenda d'Accessibilité Programmé qui sera transmis à la préfecture de notre siège d'ici la fin du mois de septembre, comme le prévoit les textes.

Toutefois, certains obstacles à l'accessibilité de cette agence sont situés sur la voirie et interdisent l'accès de celle-ci aux personnes à mobilité réduite.

Aussi, nous souhaiterions connaître les dispositions que votre commune prévoit de mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité de son espace public au voisinage de notre agence. Pour cela, nous nous permettons de vous transmettre les fiches de préconisations du rapport qui concernent ces obstacles de voirie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent COLLET,

MSA Midi-Pyrénées Nord

RODEZ - 17 avenue Victor Hugo - 12022

CAHORS - 159 rue du Pape Jean XXIII - 46014

ALBI - 14 rue de Ciron - 81017

MONTAUBAN - 180 avenue Marcel Unal - 82014

Téléphone : 05 63 21 61 00

Fax : 05 63 21 61 00

www.msa-mpn.fr

Pour nous écrire :

MSA MPN

180 avenue Marcel Unal

82014 MONTAUBAN cedex

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site
MSA de Figeac

Localisation
8 avenue Carmes
Figeac

Obstacle critique n° C1

Fonction Abords
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Voirie

Description



Revêtement du cheminement non dur et non uniforme

Principe

Reprendre complètement le trottoir sur une largeur de 140 cm par la création d'un trottoir dur, uniforme et non-glissant.

Voir avec les services gestionnaires.



Arrêtés du 1er août 2006 et du 30 novembre 2007					
Article 1 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs - Paragraphe II . 3 sécurité d'usage					
TROTTOIR - rénovation	qtés	estim	détail	TOTAL	mois de
Sous-réserves des difficultés techniques	estim	unit HT	€ HT	€ HT	référence
longueur du cheminement (mL)	5				
découper le revêtement					
évacuation des gravois					
préparation du support					
reprise grave ciment		80			
application enrobé bitumineux					
raccords et finitions					
TOTAL				400	juil-11



santé
famille
retraite
services

Réf. : PV/JPM/LC
087-15

MAIRIE DE CAUSSADE
Monsieur le MAIRE
PLACE DU GENERAL DE GAULLE
BP 19
82303 CAUSSADE Cedex

Albi, le 16 septembre 2015

Monsieur,

Afin de permettre à ses adhérents une relation rapprochée avec ses services médicaux, sociaux et de protection sociale, la MSA Midi-Pyrénées Nord accueille régulièrement des habitants de votre commune et de ses environs dans ses locaux situés 2 rue Georges Talbot à Caussade.

Ainsi, sur l'année 2014, plus de 4100 adhérents ont été reçus au seul titre de la protection sociale, sans compter les rendez-vous personnalisés avec nos travailleurs sociaux et médecins.

Dans le cadre de la mise en accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap, la MSA a engagé un plan d'aménagement de cette agence.

Ces travaux sont basés sur un rapport de diagnostic de l'accessibilité de notre agence de Caussade établi par un organisme spécialisé. Une partie des travaux est déjà réalisée, les autres actions étant inscrite dans notre Agenda d'Accessibilité Programmé qui sera transmis à la préfecture de notre siège d'ici la fin du mois de septembre, comme le prévoit les textes.

Toutefois, certains obstacles à l'accessibilité de cette agence sont situés sur la voirie et interdisent l'accès de celle-ci aux personnes à mobilité réduite.

Aussi, nous souhaiterions connaître les dispositions que votre commune prévoit de mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité de son espace public au voisinage de notre agence. Pour cela, nous nous permettons de vous transmettre les fiches de préconisations du rapport qui concernent ces obstacles de voirie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent COLLET,

MSA Midi-Pyrénées Nord

RODEZ - 17 avenue Victor Hugo - 12022
CAHORS - 159 rue du Pape Jean XXIII - 46014
ALBI - 14 rue de Ciron - 81017
MONTAUBAN - 180 avenue Marcel Unal - 82014

Téléphone : 05 63 21 61 00
Fax : 05 63 21 61 00
www.msa-mpn.fr

Pour nous écrire :

MSA MPN
180 avenue Marcel Unal
82014 MONTAUBAN cedex





ANTENNE
DE CAUSSADE
Hauts de France
Rue de la
Liberté
59000 CAUSSADE
03 20 30 10 10



MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site
Agence de Caussade

Localisation
2 Rue Georges Talbot
Caussade

Obstacle critique n° C1

Fonction Abord
PRKG (PARKING) - Public - adapté

Description

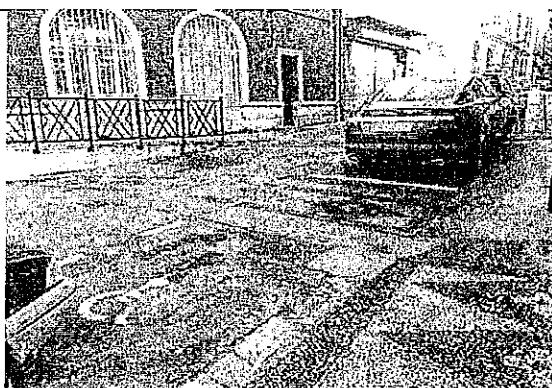
Largeur de la place réservée insuffisante



220cm

Principe

Les places de stationnement sont sur la voirie gérées par la municipalité. La MSA ne peut pas intervenir sur cet obstacle. Cependant, la MSA pourra informer la municipalité des obstacles relevés.



Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)
Article 1 - 3° Stationnement réservé

MAÎTRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site
Agence de Caussade

Localisation
2 Rue Georges Talbot
Caussade

Obstacle critique n° C2

Fonction Abord

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis le parking public

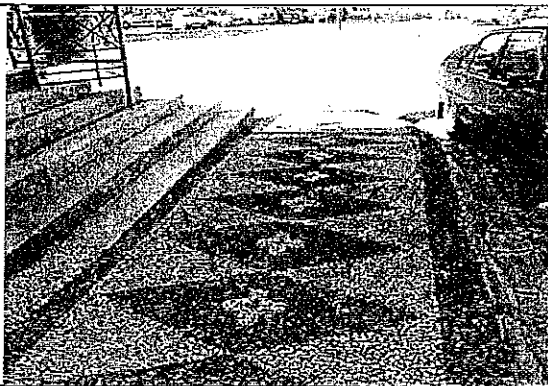
Description



Revêtement du cheminement non dur et/ou non uniforme

Principe

La MSA ne peut pas intervenir sur cet obstacle.
Cependant, la MSA pourra informer la municipalité des obstacles relevés.



Décret du 21 décembre 2006 (voirie et espaces publics)
Article 1 - 1° Cheminements

MAÎTRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site
Agence de Caussade

Localisation
2 Rue Georges Talbot
Caussade

Obstacle critique n° C3.1

Fonction Abord
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers entrée

Description

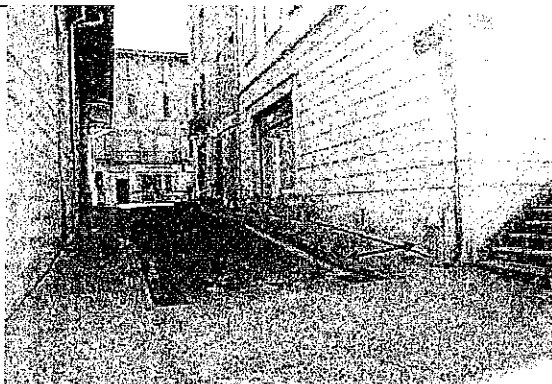
Largeur du trottoir non conforme

 110cm

Principe

La MSA ne peut pas intervenir sur cet obstacle.
Cependant, la MSA pourra informer la municipalité des obstacles relevés.

L'accès à la MSA peut être facilité en passant par le haut de la rue (esplanade de la mairie)



Arrêté du 18 Janvier 2007 (voirie et espaces publics)
Article 1 - 3° Profil en travers

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

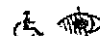
Site
Agence de Caussade

Localisation
2 Rue Georges Talbot
Caussade

Obstacle critique n° C3.2

Fonction Abord
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Vers entrée

Description

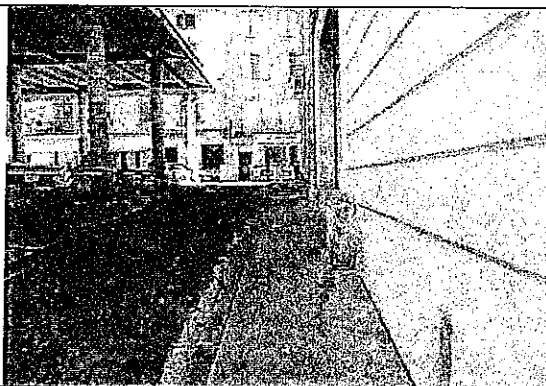


Présence d'une marche dans le cheminement

18+4cm

Principe

Pour permettre l'accès à l'entrée de l'agence, il est nécessaire d'effectuer des travaux sur voirie.
Pour rattraper le ressaut du trottoir, il est nécessaire de créer une traversée surélevée permettant de lier les 2 trottoirs. La personne peut accéder au trottoir côté esplanade de la mairie car il existe déjà une partie rabaissée.
La traversée de chaussée devra être équipée de manière conforme (bande podotactile, marquage au sol)
Reprendre le revêtement du trottoir.



Arrêté du 15 Janvier 2007 (voirie et espaces publics) Article 1 - 1° Traversées pour piétons					
TRAVERSEE SURELEVEE - création	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
largeur de la route (mL)	7				
dépose du revêtement existant					
évacuation des déchets à la décharge public					
travaux de terrassement		1 110			
tout-venant compacté et fond de forme					
travaux d'aménagement et forme de pente					
couche d'accroche et revêtement béton bitumineux					
marquage des bandes de la traversée à la peinture	0	180			
fourniture et pose de deux Panneaux d'indication et panonceaux TYPE : panneau 'Passage pour piétons sur chaussée' C20a TYPE : Panonceau pour panneau d'indication type C - M9d		2 210			
fourniture et pose bande podotactile	2	208			
raccords et finitions					
TOTAL				10 000	oct-11

SOUS-RESERVE DE DIFFICULTES TECHNIQUES RESEAUX ET AUTORISATIONS DES SERVICES DE LA VOIRIE



santé
famille
retraite
services

Réf. : PV/JPM/LC
087-15

MAIRIE DE PUYLAURENS
Madame la MAIRE
1 RUE DE LA MAIRIE
81700 PUYLAURENS

Albi, le 16 septembre 2015

Madame,

Afin de permettre à ses adhérents une relation rapprochée avec ses services médicaux, sociaux et de protection sociale, la MSA Midi-Pyrénées Nord accueille régulièrement des habitants de votre commune et de ses environs dans ses locaux situés 1 avenue des sports à Puylaurens.

Ainsi, sur l'année 2014, plus de 400 adhérents ont été reçus au seul titre de la protection sociale, sans compter les rendez-vous personnalisés avec nos travailleurs sociaux et médecins.

Dans le cadre de la mise en accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap, la MSA examine actuellement un éventuel plan d'aménagement de cette agence.

Toutefois, certains obstacles à l'accessibilité de cette agence sont situés sur la voirie et interdisent l'accès de celle-ci aux personnes à mobilité réduite.

Aussi, et en référence à l'article 1 de l'arrêté du 8 décembre 2014, pourriez-vous me confirmer que, pour l'instant, vous n'avez pas prévu de travaux qui amélioreraient la circulation des personnes à mobilité réduite dans cette rue ?

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent COLLET,

Directeur.Adjoint

MSA Midi-Pyrénées Nord

RODEZ - 17 avenue Victor Hugo - 12022

CAHORS - 159 rue du Pape Jean XXIII - 46014

ALBI - 14 rue de Ciron - 81017

MONTAUBAN - 180 avenue Marcel Unal - 82014

Téléphone : 05 65 35 86 00

Fax : 05 63 21 61 00

www.msa-mpn.fr

Pour nous écrire :

MSA MPN

180 avenue Marcel Unal

82014 MONTAUBAN cedex



santé
famille
retraite
services

Réf. : PV/JPM/LC
087-15

MAIRIE DE VALENCE D'AGEN
Monsieur le MAIRE
HOTEL DE VILLE
25 RUE DE LA REPUBLIQUE
82400 VALENCE D AGEN

Albi, le 16 septembre 2015

Monsieur,

Afin de permettre à ses adhérents une relation rapprochée avec ses services médicaux, sociaux et de protection sociale, la MSA Midi-Pyrénées Nord accueille régulièrement des habitants de votre commune et de ses environs dans ses locaux situés 6 rue Xavier Moulenq à Valence d'Agen.

Ainsi, sur l'année 2014, plus de 900 adhérents ont été reçus au seul titre de la protection sociale, sans compter les rendez-vous personnalisés avec nos travailleurs sociaux et médecins.

Dans le cadre de la mise en accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap, la MSA examine actuellement un éventuel plan d'aménagement de cette agence.

Toutefois, certains obstacles à l'accessibilité de cette agence sont situés sur la voirie et interdisent l'accès de celle-ci aux personnes à mobilité réduite.

Aussi, nous souhaiterions connaître les dispositions que votre commune prévoit éventuellement de mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité de son espace public au voisinage de notre agence.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent COLLET,

Directeur.Adjoint

MSA Midi-Pyrénées Nord

RODEZ - 17 avenue Victor Hugo - 12022

CAHORS - 159 rue du Pape Jean XXIII - 46014

ALBI - 14 rue de Ciron - 81017

MONTAUBAN - 180 avenue Marcel Unal - 82014

Téléphone : 05 65 35 86 00

Fax : 05 63 21 61 00

www.msa-mpn.fr

Pour nous écrire :

MSA MPN

180 avenue Marcel Unal

82014 MONTAUBAN cedex



santé
famille
retraite
services

Réf. : PV/JPM/LC
087-15

MAIRIE DE SAINT-AFFRIQUE
Monsieur le MAIRE
1 PLACE DE HOTEL DE VILLE
12400 SAINT-AFFRIQUE

Albi, le 16 septembre 2015

Monsieur,

Afin de permettre à ses adhérents une relation rapprochée avec ses services médicaux, sociaux et de protection sociale, la MSA Midi-Pyrénées Nord accueille régulièrement des habitants de votre commune et de ses environs dans ses locaux situés 7 place Paul Painlevé à Saint-Affrique.

Ainsi, sur l'année 2014, plus de 5000 adhérents ont été reçus au seul titre de la protection sociale, sans compter les rendez-vous personnalisés avec nos travailleurs sociaux et médecins.

Dans le cadre de la mise en accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap, la MSA a engagé un plan d'aménagement de cette agence.

Ces travaux sont basés sur un rapport de diagnostic de l'accessibilité de notre agence de Saint-Affrique établi par un organisme spécialisé. Une partie des travaux est déjà réalisée, les autres actions étant inscrite dans notre Agenda d'Accessibilité Programmée qui sera transmis à la préfecture de notre siège d'ici la fin du mois de septembre, comme le prévoit les textes.

Toutefois, certains obstacles à l'accessibilité de cette agence sont situés sur la voirie et interdisent l'accès de celle-ci aux personnes à mobilité réduite.

Aussi, nous souhaiterions connaître les dispositions que votre commune prévoit de mettre en œuvre pour améliorer l'accessibilité de son espace public au voisinage de notre agence. Pour cela, nous nous permettons de vous transmettre les fiches de préconisations du rapport qui concernent ces obstacles de voirie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent COLLET,

MSA Midi-Pyrénées Nord

RODEZ - 17 avenue Victor Hugo - 12022

CAHORS - 159 rue du Pape Jean XXIII - 46014

ALBI - 14 rue de Ciron - 81017

MONTAUBAN - 180 avenue Marcel Unal - 82014

Directeur Adjoint

Téléphone : 05 65 35 86 00

Fax : 05 63 21 61 00

www.msa-mpn.fr

Pour nous écrire :

MSA MPN

180 avenue Marcel Unal

82014 MONTAUBAN cedex

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site
Antenne Saint-Affrique

Localisation
7, place Paul Painlevé
SAINT-AFFRIQUE

Obstacle critique n° C1

Fonction Abords
PRKG (PARKING)

Description

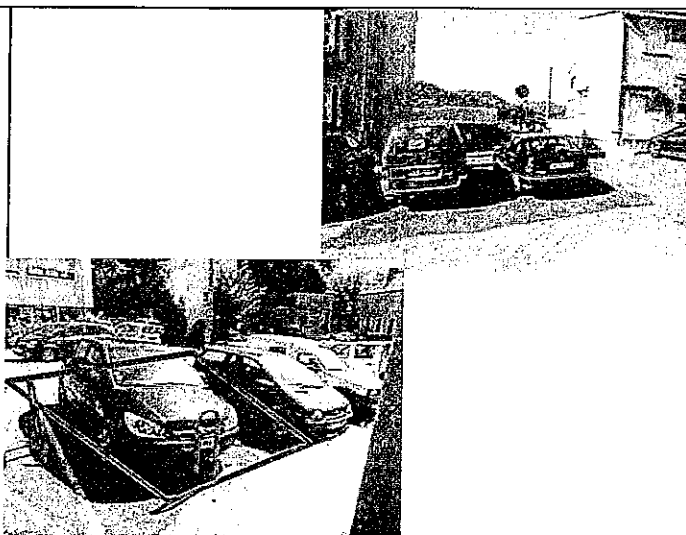


Place de stationnement en dévers >2%

Principe

Créer une place surélevée sans dévers, de niveau avec le trottoir, avec marquage au sol contrasté conforme (largeur 3,30m) et signalisation verticale (hauteur 2,00m).

devant le porche d'entrée de l'antenne MSA



Arrêtés du 1er août 2006 et du 30 novembre 2007

Article 3 - Dispositions relatives au stationnement automobile - paragraphe II.2 -

STATIONNEMENT - création place podium	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
nombre de place(s)	1				
décaissé dans le sol fond de forme en grave ciment et enrobé installation panneau B6d + panneau M6h marquage au sol (3,30m x 5,50m)					
TOTAL				6 300	oct-11

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site
Antenne Saint-Affrique

Localisation
7, place Paul Painlevé
SAINT-AFFRIQUE

Obstacle critique n° C2

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis parking

Description



Pente du cheminement supérieure à 5%

10%

Principe

Se garer sur la place créée en C1



Arrêtés du 1er août 2006 et du 30 novembre 2007

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs -

Voir C1

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site
Antenne Saint-Affrique

Localisation
7, place Paul Painlevé
SAINT-AFFRIQUE

Obstacle critique n° D3.1

Fonction Abords

CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis rue Peyre Cadias

Description

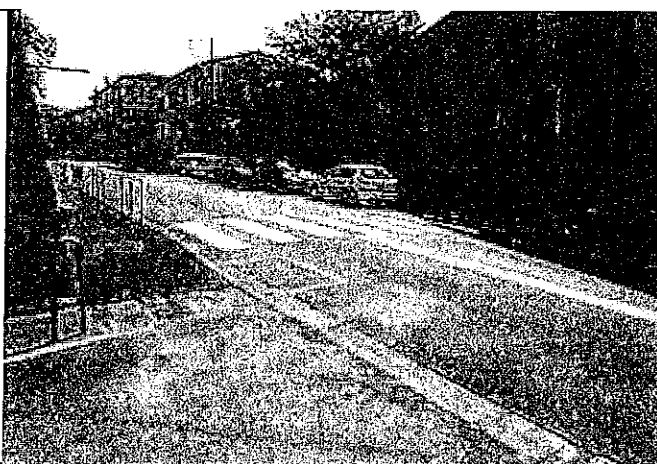
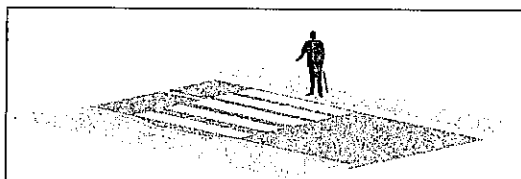


Absence de bateau d'un côté de la traversée

Absence de bandes podotactiles de chaque côté de la traversée

Principe

Réaliser un bateau de 140cm de largeur d'un coté de la traversée et des bandes podotactiles adhésives.



Arrêtés du 1er août 2006 et du 30 novembre 2007

Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs - Paragraphe II . 3 sécurité d'usage

PASSAGE PIETON - modification existant	qtés estim	estim unit HT	détail € HT	TOTAL € HT	mois de référence
nombre de traversée(s)	1				
bordure dépose-repose					
décapage					
fond de forme grave ciment					
raccords d'enrobé					
pose de bandes podotactiles					
TOTAL				1 200	oct-11

MAITRE D'OUVRAGE
MSA MIDI-PYRENEES NORD

Site
Antenne Saint-Affrique

Localisation
**7, place Paul Painlevé
SAINT-AFFRIQUE**

Obstacle critique n° **C3.2**

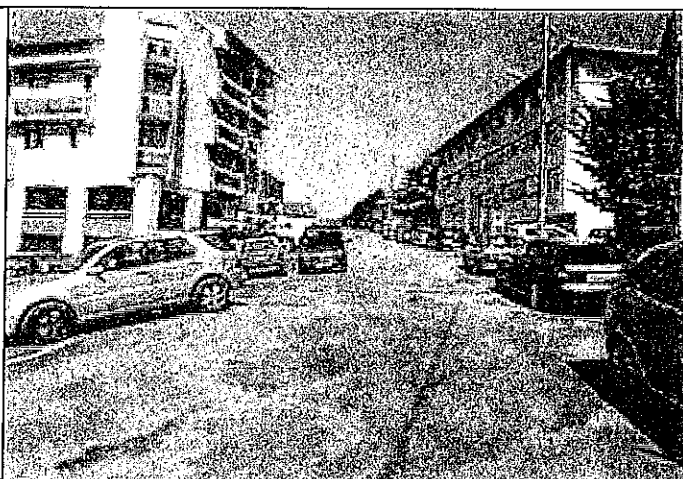
Fonction Abords
CHEX (CHEMINEMENT EXTERIEUR) - Depuis rue Peyre Cadias

Description 

Pente du cheminement supérieure à 5% **10%**

Principe

Prévoir une aide à la personne ou venir en
voiture et se garer sur la place créée en C1



*Arrêtés du 1er août 2006 et du 30 novembre 2007
Article 2 : Dispositions relatives aux cheminements extérieurs -*

Voir C1



santé
famille
retraite
services

Réf. : PV/JPM/LC
087-15

MAIRIE DE BEAUMONT DE LOMAGNE
Monsieur le MAIRE
13 PLACE GAMBETTA

82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

Albi, le 16 septembre 2015

Monsieur,

Afin de permettre à ses adhérents une relation rapprochée avec ses services médicaux, sociaux et de protection sociale, la MSA Midi-Pyrénées Nord accueille régulièrement des habitants de votre commune et de ses environs dans ses locaux situés 11 rue de l'Eglise à Beaumont de Lomagne.

Ainsi, sur l'année 2014, plus de 700 adhérents ont été reçus au seul titre de la protection sociale, sans compter les rendez-vous personnalisés avec nos travailleurs sociaux et médecins.

Dans le cadre de la mise en accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap, la MSA examine actuellement un éventuel plan d'aménagement de cette agence.

Toutefois, certains obstacles à l'accessibilité de cette agence sont situés sur la voirie et interdisent l'accès de celle-ci aux personnes à mobilité réduite.

Aussi, et en référence à l'article 1 de l'arrêté du 8 décembre 2014, pourriez-vous me confirmer que, pour l'instant, vous n'avez pas prévu de travaux qui amélioreraient la circulation des personnes à mobilité réduite dans cette rue ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent COLLET,

Directeur.Adjoint

MSA Midi-Pyrénées Nord

RODEZ - 17 avenue Victor Hugo - 12022

CAHORS - 159 rue du Pape Jean XXIII - 46014

ALBI - 14 rue de Ciron - 81017

MONTAUBAN - 180 avenue Marcel Unal - 82014

Téléphone : 05 65 35 86 00

Fax : 05 63 21 61 00

www.msa-mpn.fr

Pour nous écrire :

MSA MPN

180 avenue Marcel Unal

82014 MONTAUBAN cedex